

# Renforcer les capacités phytosanitaires pour les petits commerçants transfrontaliers en Zambie

---

Les petits commerçants ont du mal à se conformer aux exigences phytosanitaires, y compris dans le cadre du commerce transfrontalier officiel et des processus d'inspection. Ces négociants sont généralement peu sensibilisés aux questions phytosanitaires, manquent de connaissances techniques et de ressources financières, ce qui ajoute un fardeau à la formalisation du commerce des petits envois. Les risques phytosanitaires sont plus élevés si l'on considère qu'agrégé, le volume du commerce transfrontalier à petite échelle entre la Zambie et les pays voisins est comparable aux flux commerciaux.

Ce PPG comprendra une évaluation des questions phytosanitaires qui affectent le secteur transfrontalier à petite échelle afin de déterminer les lacunes spécifiques en matière de connaissances et de créer une base de référence pour la capacité phytosanitaire actuelle. L'objectif du PPG est d'élaborer une proposition de projet qui permettra:

- d'améliorer la capacité et la sensibilisation des petits négociants transfrontaliers en matière de connaissances phytosanitaires afin de se conformer aux exigences phytosanitaires
- d'améliorer la coordination et la communication avec l'ONPV zambienne pour soutenir la surveillance des risques phytosanitaires dans le commerce transfrontalier à petite échelle.

## **STDF/PPG/789**

### **Status**

Completed

### **Project Value (US\$)**

\$22,850

### **STDF Contribution (US\$)**

\$0

### **Beneficiaries**

Zambie

### **Implementing Entities**

Groupe de la Banque Mondiale

### **Partners**

Cross Border Trader's Association of Zambia (CBTA)

### **Background**

Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) travaille en partenariat avec le STDF pour mettre en œuvre ce PPG. Le GBM travaille actuellement avec les autorités frontalières zambiennes pour mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC. Cet accord vise à simplifier et à améliorer la prévisibilité et la transparence des procédures commerciales. Une partie du travail du GBM comprend l'amélioration des procédures de gestion des risques des agences frontalières, l'augmentation de la collaboration entre les agences frontalières, l'amélioration de l'accès à l'information par le biais d'un portail d'information commerciale et l'augmentation de la numérisation des documents par la création d'un guichet unique électronique en Zambie, ainsi que la mise en œuvre de certificats phytosanitaires électroniques (ePhytos) pour le commerce des plantes et des produits végétaux. Ces activités s'alignent bien sur les objectifs de ce PPG et les améliorations peuvent être des facteurs importants pour faire progresser le commerce transfrontalier légitime et sûr à petite échelle. Le

PPG soutiendra donc l'évaluation des initiatives actuelles du GBM ainsi que l'évaluation des domaines où des améliorations futures peuvent être apportées.